

# LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g

Liqui Moly GmbH

Chemwatch: 48-0000  
Version Num: 2.1.1.1

Code d'alerte du risque: 2

Date de revision: 03/03/2015  
Date d'impression: 12/03/2015  
date initiale: Pas Disponible  
S.GHS.CAN.FR

## SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit	LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisé selon les instructions du fabricant. Lubrifiant, grease.
--	---

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Liqui Moly GmbH
Adresse	Jerg-Wieland-Strasse 4 Ulm D-89081 Germany
Téléphone	+49 731 1420 0
Fax	+49 731 1420 82
Site Internet	Pas Disponible
Courriel	Pas Disponible

### Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

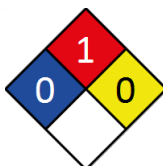
## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

#### ESTIMATIONS DE RISQUE DE CHEMWATCH

	Min	Max
Inflammabilité	1	
Toxicité	0	
Contact corporel	0	
Réactivité	1	
Chronique	2	

0 = minimum  
1 = Bas  
2 = Modéré  
3 = Haut  
4 = Extrême



#### SYMBOLES SIMDUT CANADIENNES

Classification de SGH	Sans Objet
-----------------------	------------

#### Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette GHS	Sans Objet
-----------------------------	------------

MENTION D'AVERTISSEMENT	<b>SANS OBJET</b>
-------------------------	-------------------

#### Déclaration(s) sur les risques

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Prévention

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Réponse

Sans Objet

## LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g

### Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

### Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

### Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
Not avail	NotSpec	<a href="#">mineral oil</a>
Pas Disponible	>60	Ingrédients déterminés à ne pas être dangereux

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Contact des yeux</b>	Si ce produit entre en contact avec les yeux : <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Rincez la région touchée à l'eau.</li><li>▶ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.</li><li>▶ Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.</li></ul>
<b>Contact avec la peau</b>	Si ce produit entre en contact avec la peau : <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).</li><li>▶ Consultez un médecin s'il y a une irritation.</li></ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li><li>▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li></ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li><li>▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li></ul>

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- ▶ Une infection majeure et persistante de la peau sur plusieurs années peut générer des changements dysplasiques. Des problèmes de peau déjà présents peuvent s'aggraver suite à une exposition à ce produit.
- ▶ En général, une induction émésis n'est pas nécessaire s'il y a une haute viscosité et basse volatilité des produits, ce qui est le cas de la plupart des huiles et graisses.
- ▶ Une injection à haute pression accidentelle dans la peau devrait être suivie d'une éventuelle incision, irrigation et/ou débridement.

**NOTE :** Les blessures peuvent ne pas sembler graves au début mais après quelques heures, les tissus peuvent gonfler, décolorer et être extrêmement douloureux et se nécroser de manière extensive au niveau subcutané. Le produit peut pénétrer les tissus à une distance considérable.

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Mousse.</li><li>▶ Poudre chimique sèche.</li><li>▶ BCF (lorsque le règlement le permet).</li><li>▶ Dioxyde de carbone.</li></ul>
--	--

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Incompatibilité au feu</b>	Éviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
-------------------------------	---

### Conseils aux pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.</li><li>▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.</li><li>▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.</li><li>▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.</li></ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Combustible.</li><li>▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li><li>▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.</li><li>▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).</li></ul>

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Eclaboussures Mineures</b>	Glissant quand éclaboussé. <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Retirer toutes les sources d'allumage.</li><li>▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.</li><li>▶ Éviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau.</li></ul>
<b>Eclaboussures Majeures</b>	Glissant quand éclaboussé. Risque modéré. <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.</li><li>▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.</li></ul>

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.</li> <li>▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.</li> <li>▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé.</li> <li>▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux.</li> </ul>
<b>Autres Données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Conserver dans les containers d'origine.</li> <li>▶ Conserver les containers scellés.</li> <li>▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.</li> <li>▶ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée.</li> </ul>

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	<b>PRECAUTION:</b> de l'eau au contact avec du produit chauffé peut former de la mousse ou une explosion de vapeur d'eau avec des brûlures sévères possibles dues à une large diffusion de produit brûlant. Le débordement résultant des containers peut engendrer un incendie. Eviter une réaction avec des agents oxydants.

### INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIELLE D'EMBALLAGE

Pas Disponible

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

#### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	mineral oil	Oil mist, mineral	5 mg/m3 / --- ppm	10 mg/m3 / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	mineral oil	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - substances chimiques désignés	mineral oil	Mineral oils, untreated and mildly treated	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	mineral oil	Huile minérale, brouillard	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	mineral oil	Oil mist - mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: lung. As sampled by method that does not collect vapor.
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	mineral oil	Mineral oil, excluding metal working fluids Pure, highly and severely refined / Mineral oil, excluding metal working fluids Poorly and mildly refined	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	mineral oil	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	mineral oil	Oil mist - mineral, mildly refined / Oil mist - mineral, severely refined	0.2 mg/m3 mg/m3 / 1 mg/m3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	mineral oil	Huile minérale, brouillards d'	5 mg/m3	10 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

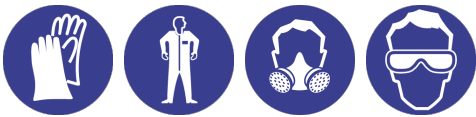
### LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
mineral oil	Pas Disponible	Pas Disponible
Ingrédients déterminés à ne pas être dangereux	Pas Disponible	Pas Disponible

### Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé
------------------------------	---

<b>approprié</b>	SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés.
<b>Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> <li>▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité. Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tenue complète.</li> <li>▶ Tablier en P.V.C.</li> <li>▶ Crème protectrice.</li> <li>▶ Crème nettoyante pour la peau.</li> </ul>
<b>Les risques thermiques</b>	Pas Disponible

**Produit(s) recommandé(s)****INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)/effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g Pas Disponible

Matériel	CPI
----------	-----

\* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

**REMARQUE:** Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

\* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

**Protection respiratoire**

Filtere de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS
50 x ES	-	A-AUS	-
100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

^ - Intégral

**SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Black paste like liquid with characteristic odour; not miscible with water.		
<b>État Physique</b>	Liquid	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	0.9
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	Sans Objet	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	190	<b>Viscosité (cSt)</b>	>20.5
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	Sans Objet
<b>Point d'éclair (°C)</b>	>100	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Sans Objet	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatil (%vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du Gaz</b>	Pas Disponible
<b>hydrosolubilité (g/L)</b>	Immiscible	<b>pH en solution</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Pas Disponible	<b>VOC g/L</b>	Pas Disponible

**SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g**

<b>Réactivité</b>	Voir section 7
<b>Stabilité chimique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> <li>▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Voir section 7
<b>Conditions à éviter</b>	Voir section 7
<b>Matières incompatibles</b>	Voir section 7
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Voir Section 5

**SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Inhalé</b>	Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit Une inhalation de gouttelettes d'huile ou d'aérosol peut provoquer une sensation de gêne et une inflammation chimique au niveau des poumons.
<b>Ingestion</b>	Le produit <b>N'A PAS ETE</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux).
<b>Contact avec la peau</b>	Le liquide peut être miscible dans les graisses ou les huiles et peut dégraisser la peau, produisant une réaction cutanée décrite comme dermatite de contact non-allergique. Il est peu probable que le produit produit une dermatite irritante comme décrite dans les Directives CE. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Le produit peut accentuer toute condition dermatite pré-existante.
<b>Yeux</b>	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
<b>Chronique</b>	Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme. Les huiles peuvent être en contact avec la peau ou être inhalées. Une exposition étendue peut amener à un eczéma, une inflammation des follicules des cheveux, une pigmentation du visage et des verrues sur la plante des pieds. Une exposition aux vapeurs d'essence peut causer un asthme, une pneumonie et des lésions sur les poumons.

<b>LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>mineral oil</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

<b>MINERAL OIL</b>	<p>Les données de toxicité et d'irritation pour les huiles minérales à base de pétrole dépendent des composants chimiques et varient en fonction de la composition et de la source du pétrole brut.</p> <p>Un risque faible, mais réel, de cancers de la peau, reliés à l'activité professionnelle, apparaît chez les travailleurs exposés durant de nombreuses années à une contamination cutanée constante par des huiles. Ce risque a été attribué à la présence de certains hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH) (symbolisés par le benz[a]pyrène).</p> <p>Les huiles de pétrole, qui sont raffinées/extraites par des solvants ou sévèrement hydrotraitées, contiennent de faibles concentrations des deux.</p>
--------------------	---

<b>toxicité aiguë</b>	☹	<b>Cancérogénicité</b>	☹
<b>Irritation / corrosion</b>	☹	<b>reproducteur</b>	☹
<b>Lésions oculaires graves / irritation</b>	☹	<b>STOT - exposition unique</b>	☹
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	☹	<b>STOT - exposition répétée</b>	☹
<b>Mutagénéité</b>	☹	<b>risque d'aspiration</b>	☹

**Légende:**   
✔ – Données nécessaires à la classification disponible  
✘ – Données disponibles, mais ne remplissent pas les critères de classification  
☹ – Données non disponibles pour faire la classification

**statut CMR**

Sans Objet

**SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité**

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

**Persistance et dégradabilité**

<b>Composant</b>	<b>Persistance: Eau/Sol</b>	<b>Persistance: Air</b>
------------------	-----------------------------	-------------------------

**LONG-LIFE GREASE+MOS2 100g**

Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

**Potentiel de bioaccumulation**

Composant	Bioaccumulation
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

**Mobilité dans le sol**

Composant	Mobilité
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

**SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination du produit / emballage</b>	<p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La réduction,</li> <li>▶ La réutilisation</li> <li>▶ Le recyclage</li> <li>▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)</li> </ul> <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci.</p>
---	---

**SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Étiquettes nécessaires**

<b>Polluant marin</b>	aucun
-----------------------	-------

**Transport par terre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

<b>mineral oil(Not avail) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	<p>"Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - substances chimiques désignées", "Canada - Île du Prince Édouard Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes", "Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants"</p>
--	--

**SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**

**autres informations**

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: [www.chemwatch.net/references](http://www.chemwatch.net/references)

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)